

Nom de l'action	Point de situation	Objectifs	POINT DE SITUATION AU 24-11-2017
1. Faire évoluer la définition de la PE en la centrant sur la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant	Fait	Article de loi et plaquette d'information	Promulgation de la loi (article 1)
2. Ajouter aux missions de l'ASE l'objectif de stabilité des parcours des enfants et la recherche du meilleur statut pour chacun	Fait	Article de loi et plaquette d'information	Promulgation de la loi (article 12)
3. Mieux prendre en compte la parole du mineur dans le cadre d'une procédure d'adoption en rendant obligatoire son audition selon des modalités adaptées à son degré de maturité	Fait	Article de loi et plaquette d'information	Promulgation de la loi (article 35)
4. Informer le juge en cas de modification du lieu et du mode de placement de l'enfant	Fait	Article de loi et plaquette d'information	Promulgation de la loi (article 27)
5. Redéfinir le Projet Pour l'Enfant (PPE) : le centrer sur l'enfant et la prise en compte de ses besoins	Fait	Article de loi et plaquette d'information	Promulgation de la loi (article 21)
6. Renforcer la vérification de l'adéquation du projet aux besoins de l'enfant : rapport annuel de situation / tous les 6 mois pour les moins de 2 ans	Fait	Article de loi et plaquette d'information	Promulgation de la loi (article 28)
7. Soutenir les liens de fratrie quand l'intérêt de l'enfant l'exige	Fait	Article de loi et plaquette d'information	Promulgation de la loi (article 12)
8. Clarifier les modalités d'exercice des actes usuels de l'autorité parentale	Fait	Article de loi et plaquette d'information Recommandations sur les actes usuels/non usuels	Promulgation de la loi (article 22) Publication du guide "L'exercice d'actes relevant de l'autorité parentale pour les enfants confiés aux services d'aide sociale à l'enfance" en novembre 2017
9. Mener une démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant	Fait	Rapport	Rapport de Marie-Paule Martin-Blachais
10. Valoriser les avancées dans l'affirmation et le respect des droits de l'enfant dans la perspective de l'audition de la France par les NU en janvier 2016	Fait	Rapport de la France à l'ONU	Rapport de la France à l'ONU (audition de janvier 2016)
12. Encourager la mise en place de soutiens dans les situations dans lesquelles sont repérées les difficultés des parents à répondre aux besoins du bébé. En lien avec action 11	Fait	- Lors de l'entretien prénatal précoce	Promulgation de la loi (art 20) Mesures 6 (Promouvoir une éducation sans violence et soutenir les familles dans l'exercice de leur parentalité) et 10 (Sensibiliser les parents et les professionnels au syndrome du bébé secoué) du plan de lutte contre les violences faites aux enfants

Nom de l'action	Point de situation	Objectifs	POINT DE SITUATION AU 24-11-2017
13. Faciliter l'établissement et l'utilisation du PPE pour favoriser sa généralisation	Fait	Référentiel par décret (article 21)	Trame de PPE accompagnant la parution du décret n°2016-1283 du 28/09/2016
14. Préciser par décret la trame du rapport annuel de situation de l'enfant	Fait	Référentiel par décret (article 28)	Décret n°2016-1557 du 17/11/2016
15. Mieux prendre en compte les besoins spécifiques des enfants en situation de handicap	Fait	Valorisation des recommandations du rapport du Défenseur des droits de 2015	Décret n° 2016-1476 du 28/10/16 sur l'IP - Annexe au plan autisme - Plan Handicap
17. Simplifier les procédures administratives en protection de l'enfance	Fait	Lancement du GT "simplification des procédures" (recommandations) avec appui SGMAP ou IGAS	Rapport Verot-Dulin "Arrêtons de les mettre dans des cases ! Pour un choc de simplification en faveur de la jeunesse" du 22/03/17 Annonce de 83 mesures de simplifications par Président de la République le 23/03/17 (dont 26 pour favoriser l'accès à l'autonomie des jeunes). 2 mesures mises en oeuvre par le SGMAP: Facilitation de la mise en oeuvre territoriale de la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant et simplification des formulaires d'information des tiers dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance Travail en cours sur la facilitation des démarches administratives pour les enfants pris en charge par l'ASE (GT à lancer) Procédure d'accès au titre de séjour pour les MNA
18. Faciliter la prise de décisions relatives au quotidien des enfants (participations à une activité, un voyage scolaire, une visite familiale...). En lien avec actions 8 et 17	Fait	Formuler des recommandations	Promulgation de la loi (art 21 et 22) et décret n° 2016-1283 du 28/09/16 sur le PPE
19. Installation de commission pluridisciplinaire et pluri institutionnelle pour examiner les situations des enfants les plus vulnérables	Fait	Article de loi et plaquette d'information	Promulgation de la loi (article 26)
20. Diversifier les réponses institutionnelles en prenant appui sur les ressources de l'environnement de l'enfant, encourager le recours au tiers digne de confiance (En lien avec action 30)	Fait	Article de loi et plaquette d'information	Promulgation de la loi (articles 13, 20, 21, 26, 29)
21. Pérenniser le dispositif d'accueil et d'orientation des MIE. Conforter le principe de la solidarité nationale	Fait	Article de loi et plaquette d'information	Promulgation de la loi (articles 48 et 49) Annonce du Premier ministre (16/10/16): financement de l'évaluation et de l'hébergement jusqu'à la reconnaissance de la minorité des jeunes à la charge de l'Etat et non plus des départements

Nom de l'action	Point de situation	Objectifs	POINT DE SITUATION AU 24-11-2017
22. Valoriser le rôle des services d'aide à domicile en proximité des familles	Fait	Article de loi et plaquette d'information	Guide de bonnes pratiques sur le fonctionnement des SAAD pour les personnes âgées et handicapées diffusé le 7 novembre 2016 et rédaction d'une fiche technique pour l'ASE. Objectif: intégrer cette fiche technique dans un guide sur le fonctionnement des SAAD plus général (en attente de validation par le cab) GT (2018) sur les visites en présence d'un tiers, majoritairement mises en place par les SAAD. GT en cours sur l'allocation des ressources dévolues aux SAAD
23. Favoriser la participation des enfants aux projets qui les concernent	Fait	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Développer des outils de communication pour les parents et les enfants sur leurs droits/devoirs ainsi qu'à destination des professionnels.S'appuyant sur les plaquettes existantes (par exemple : "mon enfant est placé, j'ai des droits") ↳ Sensibiliser sur les actions de formation existantes ↳ Valoriser les recherches par les pairs 	Décret sur le PPE du 28/09/16 ; décret sur le rapport de situation du 17/11/16 Projet de guide sur les droits des enfants et des parents rédigé par auditrice ENM 03/2016 A revoir puis lancer le GT de relecture. A revoir notamment avec la formation Sos villages d'enfant sur les droits des enfants et avec le défenseur des enfants. Guide prévu en été 2018
24. Organiser l'implication et la participation effectives des parents détenteurs de l'autorité parentale en protection de l'enfance. En lien avec action 23	Fait		Décret sur le PPE du 28/09/16 Guide "L'exercice d'actes relevant de l'autorité parentale pour les enfants confiés aux services d'aide sociale à l'enfance" (publication en novembre 2017) En lien avec action 23
25. Soutenir les associations d'enfants et de parents. Conforter les ADEPAPÉ dans leurs missions d'aide aux jeunes	Fait	Poursuite des conventions nationales avec les associations	Subventions annuelles
28. Accompagner la diversification des modes d'intervention	Fait	<ul style="list-style-type: none"> - Recensement des expérimentations et - Evaluation de la pertinence et de la portée des modes alternatifs existants (étude ONED et ANCREAI) 	Reco CNPE (Commission Adaptation des interventions aux besoins de l'enfant) : rapport final de la commission en janvier 2018 Fiche DGCS sur les modes d'intervention à mettre sur l'espace collaboratif Rapport de l'ONED sur la loi de 2007 Promulgation de la loi 14/03/16 (article 13)
29. Préciser par décret la composition et le fonctionnement de la commission pluridisciplinaire et pluri-institutionnelle. En lien avec action 19	Fait	Décret (article 26 PPL)	Décret n°2016-1639 du 30/11/2016
30. Préciser par décret les modalités d'accompagnement des enfants et des accueillants dans le cadre des accueils en Tiers Digne de Confiance (TDC). En lien avec action 20	Fait	Décret (article 13 PPL)	Décret n°2016-1352 du 10/10/16

Nom de l'action	Point de situation	Objectifs	POINT DE SITUATION AU 24-11-2017
31. Mener une réflexion nationale autour de l'accompagnement des MIE	Fait	Guide	Comité de suivi du dispositif national de mise à l'abri, d'évaluation et d'orientation des mineurs non accompagnés : 4 axes : la phase d'évaluation et de mise à l'abri, la lutte contre le trafic de migrants, la qualité de la prise en charge des MNA et les dispositifs de sortie de ce public de l'aide sociale à l'enfance. Mission d'expertise (Etat, ADF et conseils départementaux). conclusions fin 2017. Groupe de travail : mieux prendre en charge les mineurs non accompagnés et accompagner leur sortie des dispositifs de protection Publication de la recommandation de l'ANESM sur les mineurs non accompagnés fin novembre
32. Organiser l'examen régulier de la situation des enfants confiés, notamment quand le cadre juridique de l'accueil paraît inadapté à leurs besoins	Fait		Décret n°2016-1638 du 30/11/16
34. Sécuriser l'adoption simple	Fait	Article de loi	Promulgation de la loi (articles 32 et 36)
35. Valoriser le statut de pupille comme statut protecteur de l'enfant. En lien avec action 38	Fait	Article de loi et lancement du GT pour l'élaboration d'un guide sur les pupilles	Promulgation de la loi (articles 33 et 34) Publication du guide "Les enfants pupilles de l'État" en novembre 2017
36. Faciliter les passerelles entre juges des enfants et juges aux affaires familiales	Fait	Article de loi	Promulgation de la loi (article 38)
37. Ouvrir à l'ASE la saisine de l'autorité judiciaire au titre de l'article 378-1 du code civil (retrait de l'autorité parentale)	Fait	Article de loi	Promulgation de la loi (article 41)
38. Clarifier les réponses à mobiliser en PE, depuis l'assistance éducative jusqu'aux projets d'adoption et le rôle des parquets en articulation avec les autres acteurs de la PE	Fait	Lancement du GT "statuts en protection de l'enfance" (circulaire Justice/famille et guide)	Circulaire du 19 avril 2017 relative à la protection judiciaire de l'enfant Note générale de la loi PE et de ses décrets d'application en cours à l'attention des conseils départementaux
39. Prévoir un entretien obligatoire un an avant la majorité pour les jeunes de l'ASE afin de préparer le projet d'accès à l'autonomie	Fait	Article de loi	Promulgation de la loi (article 15)
40. Verser au jeune ayant été confié à l'ASE, à sa majorité, un pécule correspondant aux montants d'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS)	Fait	Article de loi	Promulgation de la loi (article 19) PLFSS 2018: la sénatrice Elisabeth Doineau a fait adopter un amendement en commission des affaires sociales du Sénat qui prévoit la suppression de ce dispositif (en date du 09/11/17). 20/11/17/ Le Sénat a rejeté cet amendement
41. Poursuivre l'accompagnement des jeunes majeurs au-delà de la mesure pour leur permettre de terminer l'année scolaire ou universitaire engagée	Fait	Article de loi	Promulgation de la loi (article 16)

Nom de l'action	Point de situation	Objectifs	POINT DE SITUATION AU 24-11-2017
42. Poursuivre et évaluer l'expérimentation sur l'accompagnement vers l'autonomie des jeunes sortant de l'ASE lancée dans 7 Départements. En lien avec actions 43 et 82	Fait	Réalisation d'un bilan de l'expérimentation dans 7 territoires, revue de littérature et recensement des pratiques significative par l'ONED (guide de transformation de l'action publique)	Diagnostic: Rapport Dulin-Vérot présenté le 22/03/17 + étude ELAP par l'INED en cours. Etat des lieux effectué et transmis au cab mais pas d'expérimentation prévue (loi 14/03/16 confie le pilotage du protocole aux départements) -Promulgation loi (art 17): protocole d'accompagnement des jeunes vers l'autonomie (prévoir les modalités de mise en oeuvre de ce protocole + les modalités de l'accompagnement des conseils départementaux)
43. Prioriser et accompagner les jeunes de l'ASE dans les dispositifs de droit commun. En lien avec actions 42 et 82	Fait	Circulaire pour mobiliser les services de l'Etat dans l'accompagnement des jeunes les plus vulnérables	La rédaction d'une circulaire n'est plus d'actualité Promulgation loi (art 17): protocole d'accompagnement des jeunes vers l'autonomie. Intégration des jeunes sortants de l'ASE dans les bénéficiaires de la garantie jeune et de la PACEA Intégration dans la stratégie pauvreté
44. Désigner dans chaque département un médecin référent chargé d'organiser les relations entre les services du département, la CRIP et les médecins	Fait	Article de loi	Promulgation de la loi (article 7)
45. Clarifier les conditions de la saisine de l'autorité judiciaire pour accélérer le traitement des situations de danger grave	Fait	Article de loi	Promulgation de la loi (article 11)
46. Renforcer les équipes en charge de l'évaluation de l'P en soutenant la formation et la pluridisciplinarité	Fait	Article de loi	Promulgation de la loi (article 9)
47. Préciser les modalités de mise en œuvre de la désignation du médecin référent chargé d'organiser les relations entre les services du département, la CRIP et les médecins. En lien avec action 44	Fait	Décret (article 7 Loi PE)	Décret n° 2016-1503 du 7 novembre 2016
48. Préciser par décret les conditions d'évaluation de l'information préoccupante. En lien avec action 46	Fait	Décret (article 9 Loi PE)	Décret n° 2016-1476 du 28 octobre 2016
49. Mieux prendre en compte le danger lié à l'exposition aux situations de violences, notamment dans le cadre des conflits au sein du couple (enfants témoins)	Fait	Remise de l'étude sur les situations des enfants exposés aux violences au sein du couple	Etude Cress relative aux enfants exposés aux violences au sein du couple terminée (avril 2017) 5e plan de mobilisation et de lutte contre toutes les violences faites aux femmes (Action 64 : Améliorer la prise en charge des enfants lorsque le père a tué la mère; Action 65 : Sensibiliser les populations les plus jeunes aux violences faites aux femmes dans le cadre du parcours citoyen notamment ; Action 66 : Décliner des actions communes suite à l'étude sur l'exposition des enfants aux violences au sein du couple) Plan de mobilisation et de lutte contre les violences faites aux enfants
50. Compléter les dispositions de la loi du 5 mars 2012 pour mieux suivre les enfants dans les situations de danger ou de risque en cas de déménagement	Fait	Article de loi et diffusion d'une note DSS et CNAF aux CAF	Promulgation de la loi (article 14) Saisie de la CNAF par la DSS en vue d'obtenir le bilan d'une disposition de la loi du 5 mars 2012 relative au suivi des enfants en danger par la transmission des informations (article L 226-3-2 du CASF)

Nom de l'action	Point de situation	Objectifs	POINT DE SITUATION AU 24-11-2017
51. Instaurer une obligation de suivi à l'issue d'un placement pour conforter le retour à domicile	Fait	Article de loi	Promulgation de la loi (article 18)
52. Envisager le retrait de l'autorité parentale pour les frères et sœurs mineurs de l'enfant victime dans le cadre d'une procédure pénale	Fait	Article de loi	Promulgation de la loi (article 39)
53. Garantir l'indépendance de l'administrateur Ad' Hoc	Fait	Article de loi	Promulgation de la loi (article 37)
54. Mieux encadrer les visites médiatisées par l'obligation d'une motivation spéciale	Fait	Article de loi	Promulgation de la loi (article 24)
55. Préciser les modalités de mise en œuvre des visites médiatisées (Décret)	Fait	Décret (article 24 PPL)	Décret n° 2017-1572 du 15 novembre 2017
56. Positionner clairement l'entretien prénatal précoce dans le code de la santé publique (article L. 2112-2 CSP) comme un temps dédié à la prévention périnatale (Art 11 ter PPL PE)	Fait	Article de loi	Promulgation de la loi (article 31)
57. Favoriser la création des centres parentaux pour la prise en charge des enfants avec leurs deux parents	Fait	Article de loi	Promulgation de la loi (article 20)
58. Promouvoir l'entretien prénatal précoce	Fait	- Recueil de bonnes pratiques - Valorisation des actions de formation de l'EPP du 4ème mois	Promulgation de la loi (art 31)
59. Soutenir et diffuser les pratiques de travail en réseau dans le cadre des réseaux de périnatalité	Fait	Recueil des bonnes pratiques (guide), engagement d'une réflexion globale sur la périnatalité - actualisation du guide "prévention" de 2007 avec les reco. de la HAS	CANA-PMI en cours de réflexion (réunions thématiques avec les professionnels de la PMI, espaces d'échanges)
60. Renforcer les liens PMI-réseaux de périnatalité	Fait	Rapport	Rapport de la DGCS de juin 2016: "Protection maternelle et infantile, soutien à la fonction parentale, protection de l'enfance et modes d'accueil"
61. Réaffirmer le rôle de la prévention spécialisée	Fait	Article de loi	Promulgation de la loi (art 12)
63. Favoriser l'accueil et l'orientation des adolescents, de leurs parents ou des professionnels qui les accompagnent, à partir des maisons des adolescents	Fait	- Poursuite du groupe de travail PAEJ-MDA (reco.) - Refonte du cahier des charges des MDA et circulaire	Refonte du cahier des PAEJ (attention particulière portée sur l'articulation MDA et PAEJ) + Instruction DGCS du 4 avril 2017

Nom de l'action	Point de situation	Objectifs	POINT DE SITUATION AU 24-11-2017
64. Soutenir le parrainage, les solidarités de proximité et la prévention par les pairs	Fait	- Diffusion d'expériences positives de prévention par les pairs (Actualisation du guide prévention) - conventions avec les associations représentatives	Parrainage inscrit dans les axes prioritaires de la nouvelle convention Etat-UNAF Soutien national financier aux assos de parrainage + soutien augmenté pour l'UNAPP au regard de son projet PEPSE autour de la notion d'éducation partagée Soutien financier CFPE - Projet parrainage MNA Participation à la fondation du réseau d'entraide des familles monoparentales « Parents solos et Cie »
65. S'appuyer sur les Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) et les Points Info-Famille (PIF) et maisons des familles	Fait	Mise en œuvre des orientations de la convention CNAF-Etat 13-17 (développement des lieux d'accueil parents enfants = 1 LAEP pr 3500 enfants de 0 à 5 ans en 2017 ; offre internet dédiée à la parentalité et "centre ressources national")	Dynamisme de la consommation de la ligne LAEP du FNAS (en 2015 les lieux d'accueil parents-enfants par exemple connaissent une hausse remarquable de +24,8%) Mise à disposition sur mon-enfant.fr d'un espace parents offrant un annuaire de dispositifs de soutien à la parentalité et de liens vers des ressources documentaires Projet de séquence de travail à l'automne 2017 sur l'ensemble des lieux accueillant occasionnellement des enfants de moins de trois et un adulte familial en vue d'améliorer la complémentarité et la qualité des offres proposées Données de 2016 sur les LAEP disponibles en 2018
66. S'appuyer davantage sur les professionnels de l'accueil petite-enfance pour développer des actions de prévention ciblées sur les publics vulnérables	Fait	Signature de l'EDEC et diffusion de bonnes pratiques identifiées dans les schémas des services aux familles et dans les schémas enfance	Signature de l'EDEC et diffusion de bonnes pratiques identifiées dans les schémas des services aux familles et dans les schémas enfance
67. Créer un conseil national de protection de l'enfance	Fait	Article de loi	Promulgation de la loi (article 1)
68. Définir la composition et les missions du Conseil national de protection de l'enfance	Fait	Décret (article 1er PPL)	Décret n° 2016-1284 du 29 septembre 2016 Décret n° 2017-96 du 27 janvier 2017 modifiant la composition du CNPE
69. Valoriser l'outil d'évaluation de la politique publique IGAS-ADF	Fait	Communication	Recherche de l'outil en cours auprès de l'IGAS et de l'ADF afin de le diffuser sur l'espace collaboratif
70. Renforcer l'information du préfet en cas de dysfonctionnement dans un établissement compromettant la sécurité des enfants accueillis	Fait	Plaquette d'information de la loi et circulaire	Promulgation de la loi (article 4)
71. Organiser la transmission d'informations concernant les condamnations ou procédures en cours des professionnels au contact des enfants quand il s'agit de faits susceptibles d'entraîner des incompatibilités professionnelles	Fait	Article de loi	Promulgation loi14/04/16 (art 1) Décret n° 2016-612 du 18 mai 2016 (création art D1-13 et D47-9-1)
72. Clarifier les modalités de contrôle et d'accompagnement des établissements et services de protection de l'enfance	Fait	Rapport	Rapport quasi finalisé (état des lieux réalisé) Mise en œuvre des recommandations en cours (Christian Juncker)

Nom de l'action	Point de situation	Objectifs	POINT DE SITUATION AU 24-11-2017
73. Soutenir une démarche de bientraitance dans les institutions. Développer une approche clinique des organisations au service de la mission de protection de l'enfance et en soutien des professionnels	Fait	Guide de bonnes pratiques sur la bientraitance	Enquête de bientraitance de l'ANESM sur la bientraitance dans les établissements de protection de l'enfance et de protection judiciaire de la jeunesse en cours de finalisation (publication courant décembre 2017) Recommandation de l'ANESM sur les difficultés psychologiques des enfants dans les établissements de protection de l'enfance (publication fin novembre 2017)
75. Mettre en place un protocole visant à coordonner les actions de prévention conduites par les Départements, les CAF, les services de l'Etat, à partir d'une analyse partagées des besoins sur chaque territoire	Fait	Décret	Promulgation de la loi (art 2) + Décret n°2016-1248 du 22/09/2016
76. Préciser le contenu et les modalités de mise en oeuvre du protocole visant à coordonner les actions de prévention conduites par les Départements, les CAF, les services de l'Etat (décret)	Fait	Décret (article 2)	Décret n°2016-1248 du 22/09/2016
77. Améliorer la coordination des schémas des différents secteurs intervenant à quelque titre que ce soit en matière de protection de l'enfance	Fait	Article de loi	Promulgation de la loi (article 3)
78. Renforcer les coordinations avec l'Education Nationale grâce à l'élaboration d'un protocole type Département /Education nationale qui comporte un volet sur le repérage, mais prévoit aussi les articulations en matière de prévention et d'accompagnement des enfants confiés	Fait	Article de loi et décret Protocole type département-EN	Promulgation de la loi (art2) et décret n° 2016-1248 du 22 septembre 2016 sur le protocole prévention
79. Renforcer les partenariats social/santé/justice pour l'accueil des enfants victimes : réaffirmer la nécessité des pôles de référence hospitaliers et soutenir les unités d'accueil médico-judiciaires (UAMJ)	Fait	Actualisation des circulaires des 27-05-97 et 13-07-00 sur les pôles de référence hospitaliers et conventionnement	Mesure 16 du plan de lutte contre les violences faites aux enfants (Favoriser le développement des unités d'Assistance à l'audition de l'enfant victime de violences (type Unité d'Accueil Médico Judiciaire Pédiatrique))
80. Développer le partenariat santé / social pour mieux prendre en compte le besoin de soin des enfants accueillis en protection de l'enfance, notamment les conséquences des traumas subis sur leur développement	Fait	Analyse du rapport Laforcade	Etude de l'Université de Marseille (Bronsart) sur l'impact des violences subies et données dans les CEF en cours Décret n° 2016-1503 du 07/11/16 relatif au médecin référent GT DGOS (développement de l'offre de prise en charge soins psychotraumatiques) en cours Rapport de Marie-Paule Martin-Blachais Repris dans le plan de lutte contre les violences faites aux enfants (Mesure 19: Repenser une prise en charge des soins spécifiques aux psycho-traumatismes liés aux violences intrafamiliales subies pendant l'enfance)
82. Mettre en place un protocole d'intervention entre les acteurs pour mieux soutenir les jeunes à leur sortie des dispositifs ASE et PJJ et faciliter leur accès aux dispositifs de droit commun	Fait	Circulaire aux préfets	Circulaire du 19 avril 2017 relative à la protection judiciaire de l'enfant Promulgation de la loi (art 17)

Nom de l'action	Point de situation	Objectifs	POINT DE SITUATION AU 24-11-2017
83. Développer la fonction d'observation et de recherche de l'ONED/ONPE pour nourrir les travaux du Conseil national	Fait	Article de loi	Promulgation de la loi (article 6)
84. Renforcer les ODPE/ONPE	Fait	Article de loi	Promulgation de la loi (article 3)
85. Formaliser les liens entre l'ONED/ONPE et le CNPE	Fait	Décret (article 1er PPL)	Décret n° 2016-1284 du 29/09/16 relatif au CNPE Décret n° 2017-96 du 27 janvier 2017 modifiant la composition du CNPE Animation par le GIPED de la commission permanente Connaissance du CNPE Présente du GIPED dans les commissions permanentes Prévention; Adaptation des interventions ; Formation du CNPE
86. Soutenir l'ONED/ONPE, à travers le GIPED, dans sa mission de recueil de statistiques	Fait	Mise en œuvre des objectifs de la CPO GIPED-Etat 15-17	Article 3 (objectifs 1 et 2) visant notamment Avenant 2018 COP du GIPED en cours de signature: amélioration analyse des données des départements et de la connaissance en protection de l'enfance Plan national d'amélioration du dispositif de remontée des données: diagnostic affiné par le département en cours de finalisation par l'ONPE
87. Favoriser les articulations entre l'ONED/ONPE et les ODPE pour construire des liens opérationnels entre les orientations définies au plan national et leur traduction dans les politiques départementales	Fait	Mise en œuvre des objectifs de la CPO GIPED-Etat 15-17	Article 3 (objectif 1, action 1.2) visant notamment Avenant 2018 COP du GIPED en cours de signature Plan national d'amélioration du dispositif de remontée des données: diagnostic affiné par le département en cours de finalisation par l'ONPE
88. Préciser les modalités de transmissions des informations à l'ONED/ONPE (décret)	Fait	Décret (article 6 PPL)	Décret n°2016-1966 du 28/12/2016
89. Préciser la composition des ODPE par décret (intégrer les représentants du conseil départemental de l'ordre des médecins et du barreau)	Fait	Décret (article 3 PPL)	Décret n° 2016-1285 du 29/09/2016

Nom de l'action	Point de situation	Objectifs	POINT DE SITUATION AU 24-11-2017
90. Renforcer la place de la protection de l'enfance dans les programmes de formation des différents professionnels travaillant auprès des enfants (formations initiale et continue)	Fait	Intégration à chaque révision des programmes des modules de formation en lien avec les ministères concernés En lien avec la démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant	Travail en cours avec CNFPT pour la réalisation d'un module de sensibilisation à intégrer par la suite aux différentes formations; travail en cours avec le CNFPT sur la réingénierie des diplômes. Projet de convention-cadre avec le CNFPT (fin 2017) Mesures 13 (Les travailleurs sociaux de niveau III de la fonction publique seront reclassés en catégorie A à partir de 2018 à l'issue de la phase de réingénierie des diplômes et en reconnaissance de la redéfinition des missions) et 21 (Définir avec les partenaires sociaux du public et du privé les priorités nationales pour la formation continue et la formation en alternance) du plan en faveur du travail social et du développement social. Etat des lieux des programmes de formation réalisés dans le cadre du plan de lutte contre les violences faites aux enfants
91. Dresser un bilan annuel des formations dispensées auprès des professionnels de protection de l'enfance dans le cadre des travaux de l'ODPE	Fait	Bilan des actions des ODPE en la matière et des résultats obtenus	Bilan courant 2018: demandée adressée au CNFPT Promulgation de la loi (art 3) Décret n° 2016-1285 du 29 septembre 2016 relatif à la composition pluri-institutionnelle de l'observatoire départemental de la protection de l'enfance
92. Rechercher un point d'équilibre entre tronc commun et approches spécifiques dans certaines formations initiales de travailleurs sociaux	Fait	Poursuite de la réflexion des EGTS et expérimentation dans les organismes de formation de la construction de modules de spécialisation en formation initiale	Travail sur la réingénierie des diplômes du travail social en cours Option retenue par le Gouvernement en 2016: il n'y a pas de spécialisation des diplômes du travail social de niveau III; mise en place d'un tronc commun à l'ensemble des diplômes du travail social de même niveau.
96. Recenser et valoriser les Diplômes Universitaires (DU Protection de l'Enfance dont le DU adolescents difficiles)	Fait	Recensement des DU	Recensement fait (novembre 2016): identification de six diplômes universitaires
98. Elaborer un programme d'études, de recherche et d'évaluation pluriannuel sur la protection de l'enfance avec les acteurs concernés (DREES, INED, INSEE, ONED, DPJJ, universités...)	Fait	Lancement d'un groupe de travail des « producteurs de données et de connaissance » (prog. De travail commun)	Travail en cours par le CNPE dans le cadre de la feuille de route de la commission "Amélioration de la connaissance en protection de l'enfance et développement de la recherche" En attente des préconisations du CNPE. Prochaine séance le mardi 21 novembre 2017. Rapport en janvier 2018
99. Sensibiliser les instituts de recherche et les universités à la conduite de travaux sur la protection de l'enfance. En lien avec l'action 98	Fait	Mise en œuvre des objectifs de la CPO GIPED-Etat 15-17	Travail en cours par le CNPE dans le cadre de la feuille de route de la commission "Amélioration de la connaissance en protection de l'enfance et développement de la recherche" En attente des préconisations du CNPE. Prochaine séance le mardi 21 novembre 2017. Rapport en janvier 2018
100. Mobiliser les enquêtes en cours pour améliorer les connaissances en matière d'enfant victime. En lien avec action 49	Fait	Prise en compte dans les enquêtes (Virage...) des problématiques enfant victime	Travail en cours par le CNPE dans le cadre de la feuille de route de la commission "Amélioration de la connaissance en protection de l'enfance et développement de la recherche" En attente des préconisations du CNPE. Prochaine séance le mardi 21 novembre 2017. Rapport en janvier 2018 Plan de lutte contre les violences faites aux enfants (axe 1)